

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 10 (2003)
Heft: 3

Buchbesprechung: Histoire et mémoire des risques naturels [sous la dir. de René Favier et al.] / Les pouvoirs publics face aux risques naturels dans l'histoire [sous la dir. de René Favier]

Autor: Walter, François

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

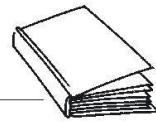
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



graphiques, mais il manque ici l'étude fine des effets directs ou induits de ces phénomènes sur le rythme même de la vie urbaine. La raison tient probablement aux sources et aux méthodes développées, tributaires des documents de synthèse produits par les contemporains des catastrophes étudiées. Gregory Quenet, par exemple, analyse avec précision la mise en branle des différentes structures de pouvoir pour faire face au drame (les villes, les intendants, le Roi, les réseaux d'influence) et ne manque pas de rappeler les écarts structuraux entre mortalité de crise (1694) et les événements soudains que sont les tremblements de terre. Toutefois, malgré les sources qu'il mentionne (deux beaux rapports d'experts maison par maison suite aux séismes), on ne sait rien des effets régionaux des séismes tant sur la valeur des biens fonciers, que sur les mobilités infra-urbaines, les reclassements socio-économiques qui peuvent en résulter ou sur le renouvellement de la population des cités touchées, voire des zones rurales environnantes, déjà «oubliées» dans le traitement politique des séismes par les contemporains. Une enquête peut-être impossible, en tout cas difficile et longue (ce que les conditions de recherche actuelle ne favorisent guère!), mais passée sous silence, alors que Geneviève Massard relève en introduction que les catastrophes ont un impact sur les niveaux individuels de fortune et contribuent à la transformation des valeurs foncières comme des prix des matériaux...

L'analyse financière des «reconstructions» urbaines, chapitre important de l'étude des catastrophes, mériterait également un examen plus serré et une démonstration plus soutenue que les narrations offertes dans ce livre.

En somme, on peut certes apprécier l'intérêt des chercheurs pour les catastrophes, mais on aimerait des construc-

tions de l'objet historique qui soient moins respectueuses et dépendantes de sources préexistantes. Il serait souhaitable qu'une enquête originale puisse naître de ces balisages nécessaires, et qui pourrait peut-être aider alors à combler un fossé constaté par Geneviève Massard: les chercheurs et le politique ne partagent pas les mêmes vues sur les catastrophes. Le monde politique est peu sensible à l'idée que les catastrophes dites naturelles soient dans une certaine mesure des constructions socio-culturelles.

Pour en témoigner, l'une des contributions de cet ouvrage s'aventure même dans le 21e siècle, dévoilant un monde moins à l'abri qu'il n'y paraît des maladies infectieuses, dans un univers devenu urbain, fortement inégalitaire et où les migrations s'intensifient: celles des guerres et de la pauvreté, celles des loisirs et de la richesse.

Frédéric Sardet (*Lausanne*)

**RENE FAVIER ET ANNE-MARIE GRANET-ABISSET (DIR.)
HISTOIRE ET MEMOIRE
DES RISQUES NATURELS**

GRENOBLE, CNRS, MAISON DES SCIENCES
DE L'HOMME – ALPES, 2000, 281 P., € 12,96

**RENE FAVIER (DIR.)
LES POUVOIRS PUBLICS
FACE AUX RISQUES NATURELS
DANS L'HISTOIRE**

GRENOBLE, CNRS, MAISON DES SCIENCES
DE L'HOMME – ALPES, 2002, 444 P., € 12,96

Depuis quelques années, l'étude historique des catastrophes naturelles est devenue l'un des domaines les plus significatifs des approches nouvelles qui tentent de cerner les multiples questions liées à l'environnement au sens large du terme. Les catastrophes se révèlent être

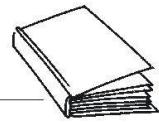
un observatoire privilégié, propice à un dialogue d'envergure entre spécialistes des phénomènes naturels et chercheurs en sciences sociales. L'équipe «Histoire économique, sociale et politique» de l'Université Pierre Mendès France –Grenoble 2 s'est profilée sur ce terrain par des travaux novateurs. Sous la direction de René Favier ou d'Anne-Marie Granet-Abisset, plusieurs volumes de travaux collectifs ont ainsi été publiés qui peuvent déjà être considérés comme des références. L'originalité de la démarche est de dénaturaliser en quelque sorte la catastrophe qui n'est plus seulement un événement de l'histoire de la terre mais prend une dimension nouvelle d'interface entre un écosystème et un système social. Dès lors, le travail de l'historien ne consiste pas uniquement à restituer une chronologie de l'événement (à le reconstituer dans sa matérialité) mais bien plutôt à en analyser les effets. Ceux-ci s'apparentent sur deux plans. D'abord, bien évidemment, dans leur matérialité, pour évaluer la vulnérabilité d'une société à une époque donnée. Ensuite, et surtout, au travers des représentations qu'en fabriquent les acteurs sur le moment et à travers la mémoire qui retravaille constamment ces représentations.

Un premier colloque en 1999 a permis de mettre au point une série de définitions restituées dans *Histoire et mémoire des risques naturels*. Il s'agissait d'affiner la notion de catastrophe comme événement social et culturel perçu comme extraordinaire et construit comme tel dans ses significations multiples. Les historiens montrent en particulier que toutes les époques n'ont pas la même perception du risque et qu'en tout cas l'époque contemporaine a considérablement modifié son appréhension (notamment par la banalisation médiatique et par l'apparition de nouveaux risques, technologiques ceux-ci).

Dans une belle contribution, Anne-

Marie Granet-Abisset fixe les conditions du nouveau partenariat entre les sciences humaines et les sciences exactes que nécessite l'histoire des risques naturels. Face à une forte demande sociale d'histoire venant des sciences de la nature, les historiens doivent montrer qu'ils sont plus que des «techniciens des archives» capables d'établir des bases de données historiques d'événements catastrophiques. Pour l'historien, «un fait n'a de sens que lorsqu'il est mis en relation avec un contexte». Par ailleurs, Anne-Marie Granet-Abisset resitue opportunément le rôle majeur de la mémoire dans la connaissance de ce type de phénomènes. A la tentation trop fréquente aujourd'hui de créditer la mémoire d'une sorte de supériorité parce qu'elle apporterait une vérité vécue, l'historien résiste pour rappeler que la source mémorielle (et notamment les sources orales très à la mode aujourd'hui) est toujours «une reconstruction au présent d'événements du passé». Partant, le travail de l'historien consiste à comprendre les réactions des communautés face aux risques dans le temps et dans l'espace. On s'aperçoit alors que la culture du risque que les gestionnaires contemporains ont tendance à considérer comme l'apanage de la modernité est en fait «constitutive du fonctionnement des sociétés classiquement nommées sociétés traditionnelles». C'est l'ensemble de ce savoir élaboré par des générations d'hommes que l'historien est capable d'expliquer. L'histoire, dans ce cadre, a une fonction sociale de première importance. L'historien, en effet, acquiert de nouvelles responsabilités face à la demande sociale d'expertises qui caractérise notre temps.

Dans la suite du volume, une dizaine d'études de cas illustrent la problématique de la vulnérabilité et de sa perception différentielle dans l'histoire et la mémoire. Elles contribuent en particulier à relati-



viser l'attitude de fatalité trop communément attribuée aux sociétés anciennes et à mettre en évidence des réactions concertées en termes d'aménagement et de prévention.

Une nouvelle recherche de l'équipe grenobloise a ciblé les représentations du risque sous l'angle de l'acceptation par les populations concernées et de la réponse des autorités après les catastrophes. Avec une introduction de Emmanuel Le Roy Ladurie qui lance l'expression intéressante de «conjoncture climatico-périlleuse», le deuxième volume rassemble une vingtaine de contributions regroupées en quatre sections. La première aborde la conscience du risque avec trois exemples d'inondations dans les Alpes occidentales. La deuxième partie examine la réponse des administrations publiques à des situations d'exception. On relèvera en particulier l'analyse que René Favier propose des dégrèvements fiscaux en Dauphiné aux 17e et 18e siècles ainsi qu'une contribution de Emanuela Guidoboni sur les stratégies institutionnelles qui contribuent à façonner une culture du tremblement de terre en Italie durant les quatre derniers siècles. Dans la troisième partie du recueil consacrée aux choix d'aménagement, plusieurs articles abordent les politiques de restauration des terrains exposés aux risques naturels, des Vosges aux Alpes suisses et italiennes ou en Roumanie. Enfin une quatrième partie expose les enjeux contemporains de la problématique des risques naturels. On signalera notamment le texte de Claude Gilbert qui exprime les attentes que les grands programmes de recherche peuvent légitimement formuler à l'égard des historiens.

Signalons qu'un nouveau colloque a eu lieu au printemps 2003 autour des images des risques (en incluant l'iconographie traditionnelle mais aussi les représentations photographiques, filmiques et télévisuelles). On attend avec intérêt la

publication des actes et les nouveaux projets des chercheurs qui font aujourd'hui de Grenoble l'un des centres majeurs et particulièrement innovant dans le domaine de l'histoire des risques naturels.

François Walter (*Genève*)

**ANDREAS SCHMIDT
«WOLKEN KRACHEN,
BERGE ZITTERN, UND
DIE GANZE ERDE WEINT ...»
ZUR KULTURELLEN VERMITTLUNG
VON NATURKATASTROPHEN
IN DEUTSCHLAND 1755 BIS 1855**

WAXMANN, MÜNSTER 1999, 369 S., € 25,50

Schon die Wahl des Zitats im Buchtitel mit einem Bezug auf die «ganze Erde» lässt erahnen, dass der Autor der Makroebene viel Bedeutung einräumt. Die Zeilen «Wolken krachen, Berge zittern, und die ganze Erde weint ...» stammen aus einem Bänkellied aus der zweiten Hälfte des 18. Jahrhunderts, das in der Folge die destruktiven Potenziale der Naturgewalten direkt mit dem Jüngsten Gericht in Verbindung bringt: «Felsen, Klippen müssen splittern, wenn die Rach des Herrn erscheint ...». (266) Der Volkskundler Andreas Schmidt zeigt in seiner Habilitationsschrift auf, wie in der zweiten Hälfte des 18. und ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts diese religiöse Codierung von Naturkatastrophen (Vulkanausbrüche, Überschwemmungen und Dürren, Stürme, Erdbewegungen und Erdbeben) zunehmend an Definitionsmacht verlor, ohne gänzlich zu verschwinden. Er zeichnet nach, wie im Zuge der Aufklärung eine naturwissenschaftlich-fortschritts-optimistische, auf eine Beherrschung der Naturgewalten abzielende Perspektive immer mehr in den Vordergrund rückte, und wie sich in der Folge die gesellschaftlichen Eliten die Verwaltungs- und